

### RESEAU 2012

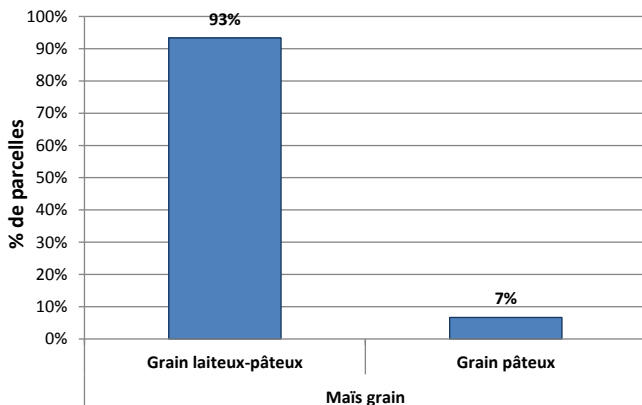
Cette semaine (n° 35), 42 parcelles de maïs ont fait l'objet d'une observation : 24 de maïs grain et 18 de maïs doux.

### STADES DU MAÏS

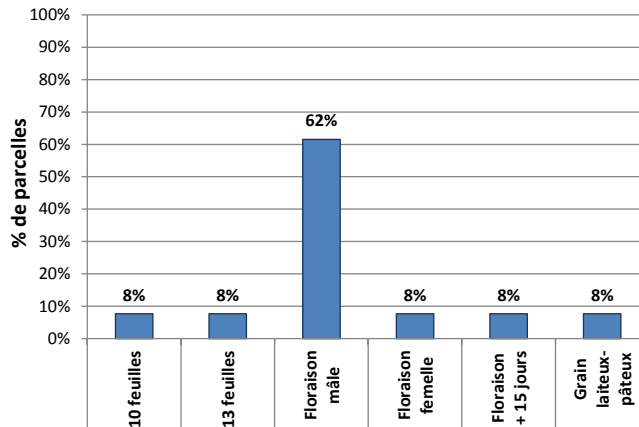
Les observations du 27 au 28 août (15 maïs grain et 13 maïs doux) indiquent que :

- En dehors d'une parcelle du Loir-et-Cher, toutes les autres situations de maïs grain sont au stade Grain laiteux-pâteux.
- Les stades foliaires des maïs doux sont compris entre 10 et 13 feuilles et la majorité des parcelles est au stade floraison mâle.

Stade des parcelles de maïs grain observées en région Centre  
Semaine 35



Stade des parcelles de maïs doux observées en région Centre  
Semaine 35



La cartographie des stades de l'ensemble des parcelles observées depuis le 23 août est présentée en annexe.

### PYRALES

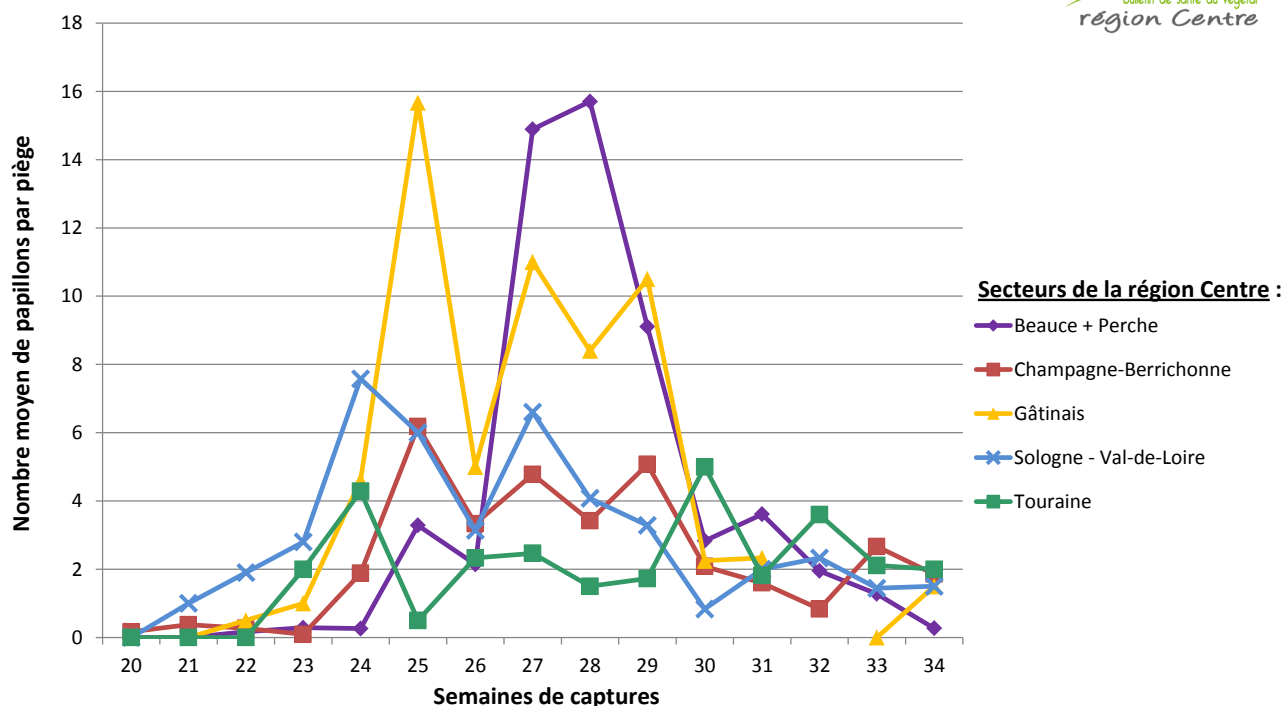
#### Suivi des vols

En semaine 34 (relevés effectués entre le 23 et le 28 août), 69 pyrales ont été capturées parmi 39 pièges relevés. Le nombre de captures a augmenté mais le nombre de pièges relevés aussi, ce qui entraîne finalement à une diminution de la moyenne régionale de papillons par piège.

Semaine de captures	Nb captures			Nb pièges relevés	Moyenne de captures par piège
	Maïs grain	Maïs doux	Total		
semaine 33	20	17	37	18	2.1
semaine 34	32	37	69	39	1.8

Cette semaine encore, l'activité de la pyrale est calme. Cependant, pour certaines situations (notamment de maïs doux) un nombre important d'individus volent toujours.

## Moyenne hebdomadaire du nombre de captures de pyrales par secteur (campagne 2012)



Aucune capture pour le piège lumineux d'Ouzouer-le-Marché (41).

### Suivi de pontes et de dégâts

Pour les pontes, 9 parcelles ont été observées cette semaine (maïs grain et maïs doux) : 5 d'entre elles sont signalées avec 1 à 4% de pieds porteurs. Ces pontes donneront potentiellement les larves d'une 2<sup>ème</sup> génération de pyrales.

Département	Commune	Nombre de :	
		Pontes au stade tête noire	Total de pontes sur 100 pieds
37	CHARNIZAY		2
37	VERNEUIL-SUR-INDRE	1	1
37	BRIZAY		0
37	NOYANT-DE-TOURAIN		0
41	PONTLEVOY		1
41	VERNOU-EN-SOLOGNE		1
41	MEHERS		0
41	MAVES		0
41	MOISY		4

Des dégâts et des larves de pyrales ont également été signalés dans 3 parcelles de maïs doux.

Département	Commune	% de pieds attaqués (forages, galeries, sciures...)	Nombre moyen de larves par pied
41	MOISY	35	7
37	NOYANT-DE-TOURAIN	16	
	BRIZAY	4	

**SESAMIES**

Pas de capture entre le 23 et le 28 août.


**PUCERONS**Rhopalosiphum p. :

La situation est toujours calme dans la région vis-à-vis de ce puceron : sur 11 parcelles observées, une seule présente des colonies (Eure-et-Loir). Cependant, le pourcentage de pieds infestés par *Rhopalosiphum* est important : 50% des panicules et 10% des épis de cette parcelle sont colonisés.

Auxiliaires :

Leur présence (coccinelles et chrysopes) ainsi que du parasitisme sont signalés dans 2 parcelles du Loir-et-Cher.

**Seuil de nuisibilité****Rappel des seuils de nuisibilité des pucerons sur maïs**

ESPECE	DESCRIPTION	Stade et SEUILS DE NUISIBILITE En nombre de pucerons par plante
<b>Rhopalosiphum padi</b> 	Taille : inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. Zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.	Arrivée possible dès 5-6 feuilles maïs risque majeur de progression à la sortie des panicules. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observez tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.

Source photos : AGPM

**AUTRES OBSERVATIONS**

La présence de cicadelles vertes est à nouveau observée sur la parcelle du Loir-et-Cher signalée la semaine dernière, mais leur nombre est moins important.

Le pourcentage d'épis touchés par le Charbon commun a augmenté dans une des parcelles du Loir-et-Cher déjà signalées la semaine dernière (de 5 à 15%).

**Prochain message pour le maïs grain : Bilan de campagne maïs en automne 2012, à l'issue des comptages larvaires de pyrales permettant d'évaluer l'infestation pour l'année en cours et le niveau de risque pour l'année 2013.**

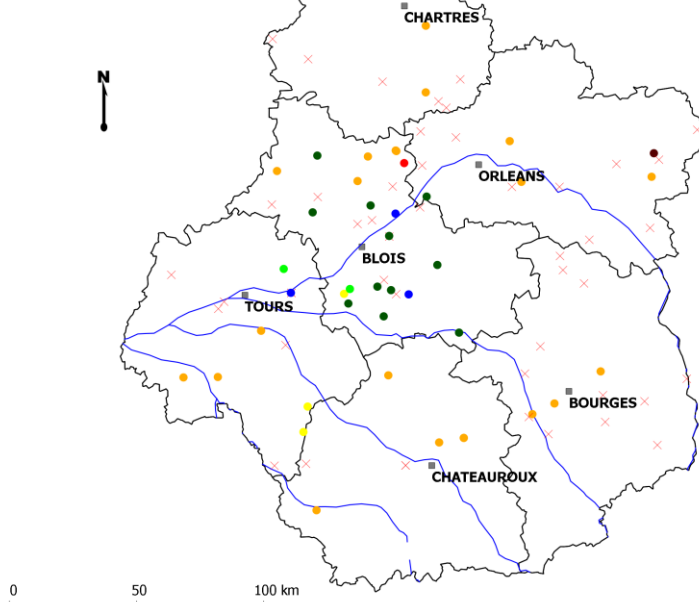
**Prochain message pour le maïs doux : le mardi 4 septembre 2012.**

# Annexes



## Stade du maïs Semaine 35

Le 28/08/2012



### Légende

Stade des parcelles :

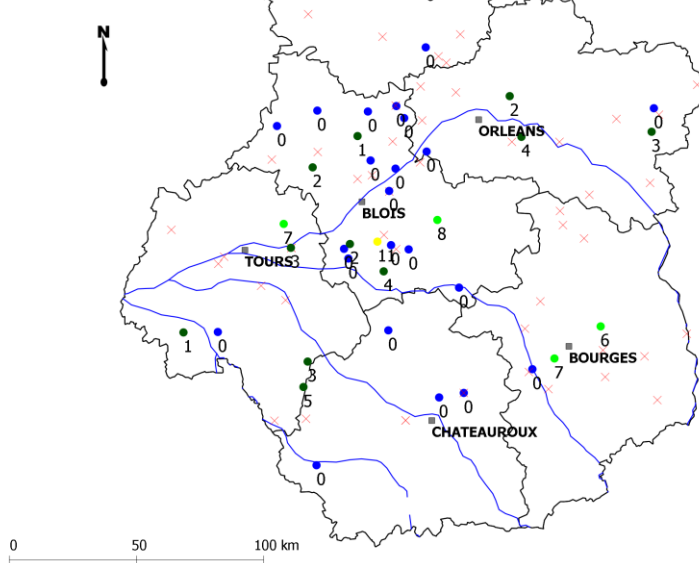
- 10 feuilles
- 13 feuilles
- Floraison mâle
- Floraison femelle
- Floraison + 15 jours
- Grain laiteux-pâteux
- Ensilage
- Grain pâteux
- × Pas d'observation

Agnès Tréguier  
ARVALIS - Institut du végétal



## Relevés des pièges pyrales (capturées en semaine 34)

Réalisée le 28/08/2012



### Légende

Nombre de pyrales capturées :

- 0
- 1 à 5
- 6 à 10
- 11 à 15
- × Pas de relevé

Agnès Tréguier  
ARVALIS - Institut du végétal

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

**Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles**

1. Pour les semis

Lors des semis des céréales à paille et du maïs dont les semences sont enrobées par un produit phytosanitaire systémique, veuillez respecter scrupuleusement les bonnes pratiques agricoles décrites dans la note nationale BSV intitulée « *Utilisation des semences traitées avec un produit phytopharmaceutique* ». L'exposition des abeilles aux poussières de semences présentes dans l'atmosphère ou déposées sur les fleurs (bords de champs, haies...) peut entraîner des conséquences graves sur la survie des colonies d'abeilles.

Si des cultures mellifères (colza, tournesol, féverole, luzerne, maïs, CIPAN...) en début de floraison ou en pleine floraison se situent à proximité des parcelles à semer, respecter les conditions d'emploi associées à l'usage des semences traitées. Ces précautions sont mentionnées sur l'étiquette des sacs de semences. Exemples : « ne pas semer par vents forts, respecter les densités de semis recommandées, ne pas laisser les sacs vides dans l'environnement... »

2. Pour les traitements en végétation

Dans les situations proches de la floraison du maïs, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

Note rédigée par le groupe de travail DGAL, APCA, ITSAP-institut de l'abeille